

Tableau de suivi des 23 mesures du PLOM 3 – Mars 2025

N° Mesure	Sous titre mesure	% d'avancement	Actions réalisées au cours de la période	Prochaines actions envisagées
1	Renforcement de la proximité		Rencontre des bailleurs le 10 juillet pour assurer le recueil des actions déjà en place. Proposition de la DEAL de recensement des actions et de capitalisation des enquêtes annuelles non retenues par les bailleurs sociaux qui souhaitent le recrutement d'un pilote/ prestataire externe pour la réalisation de ce travail.	Identification d'un pilote et d'un prestataire externe. Les bailleurs comptent réaliser indépendamment cette action de l'action 3 de communication.
2	Renforcement de l'accompagnement des locataires			
3	Communication objective	25	Réflexion en cours des bailleurs sociaux pour lancer une campagne de communication en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels (Etat, AMDR, Armos, ...). Mise en place de l'observation de la sinistralité en cours de développement	Mise en service de l'observatoire de la sinistralité en début d'année 2025 Campagne de communication à lancer par les bailleurs sociaux. Recherche de soutiens institutionnels et financiers.
4	Soutenir la création d'un organisme de foncier solidaire	75	Convention de financement transmise aux EPCI en juillet 2024 pour confirmer leur engagement et leur financement à la constitution d'un GIP. Région, TO et CASUD ont délibéré	En attente des délibérations des intercommunalités de la CINOR et de la CIVIS (sauf CIREST qui n'intègre pas l'OFIS dans un premier temps). Création GIP et OFS (agrément DRFIP et DEAL à solliciter). Recrutement progressif et recensement des Fonciers pour les premières opérations
5	Remise sur le marché des logements vacants	25	Organisation de GT par la CINOR en septembre 2024	Club métier des intercommunalités le 26 mars 2025 pour suivre cette mesure sur l'ensemble des territoires.
6	Articulation PLH et PLU		La CIREST propose d'organiser des échanges entre le service en charge du PLH et des services urba des communes. Les interlocuteurs habituels sont essentiellement ceux du service logement. Il y a parfois des incohérences/incompréhensions entre ces deux documents.	Plusieurs réflexions sont possibles : -Réaliser une analyse conjointe des besoins en logements, des dynamiques démographiques et des enjeux territoriaux avant la rédaction ou la révision du PLU et du PLH -Travail en amont PLH/PLU pour adapter les règles de constructibilité (ex. hauteur, densité, typologie des logements) pour permettre la mise en œuvre des actions du PLH, comme la production de logements sociaux. - en matière de gouvernance: mise en place d'un comité intercommunal réunissant élus, techniciens et partenaires (bailleurs sociaux, promoteurs, citoyens). Je ne sais pas si cela existe déjà - mise en place de nouveaux outils: cartes stratégiques intégrant les objectifs des deux documents, comme les secteurs à urbaniser en priorité ou les zones d'équilibre habitat/emploi, programmations cohérentes entre l'offre foncière (PLU) et les besoins en logements (PLH). - évaluation: définir des indicateurs partagés pour évaluer l'impact des actions menées dans le cadre du PLU et du PLH. Club métier interco le 26 mars 2025 pour suivre cette mesure et la lier avec les autres territoires.
7	Péréquation des loyers		Réflexion en cours à la SHLMR, sur l'adaptation des typologies de logements suivant la composition familiale et suivant la volonté d'expérimentation d'une bourse aux logements sur certaines communes (notamment sur les communes de la CINOR)	Partage des réflexions de la SHLMR lorsqu'elles seront plus consolidées (premier semestre).
8	Préfinancement des aides ANAH	25	Réflexion en cours entre Action logement et CDC sur les possibilités de mise en place de préfinancement suivant les différents produits	Rencontre prévue avec d'autres financeurs (banque postale...)
9	Expérimentation d'un financement partenarial pour accélérer la rénovation du parc privé pour les personnes vulnérables	75	La convention Etat / CD est signée. Les premiers dossiers sont engagés, conformément aux modalités de la convention.	Maintien du dispositif. Augmentation significative attendue du nombre de rénovation et réduction des délais de procédure.
10	Soutien à la mise en place de l'encadrement des niveaux de loyers	25	Courriers engageant de collectivités et élus (TO, Saint-Denis, député Naillat) sollicitant les évolutions réglementaires. Courrier du préfet à la DHUP et MOM pour porter cette mesure attendue sur le territoire. Outils locaux agréés et parés au déploiement. GT local en cours pour anticiper la mise en place du dispositif. Amendement d'Audrey Bellim pour mise en place de l'encadrement en Outre-mer voté au sénat, début mars 2025. Réalisation de test par l'AGORAH et l'ADIL en interne pour s'assurer de l'opérationnalité de l'observatoire.	Poursuite du GT local pour s'assurer de l'efficacité des outils. Réflexions en cours sur les modalités de contrôle.
11	Création d'un observatoire des coûts de construction et de réhabilitation des logements	50	Diagnostic réalisé pour vérifier la possibilité d'automatiser les remontées d'information entre utilisateurs, contributeurs et observatoire. Résultats: automatisation uniquement partielle. Nécessité de formulaire de saisie et harmonisation des pratiques	Lancement d'un appel d'offre en mars 2025 pour réalisation de l'applicatif d'observatoire
12	Soutien aux opérations bloquées	75	17 opérations recensées. Enveloppe de 5 M€ annoncée par le préfet le 14 juin 2024 lors de la réunion CRISE BTP. 2 soutiens financiers pour plus d'1 M€ sont déjà mis en place.	REX des dossiers de soutien dans le cadre du financement LLTS adapté à proposer (mesure 15)
13	Analyse des fonciers disponibles	75	Mise en œuvre du processus d'analyse lors des réunions de préparation de la programmation par territoire.	
14	Guide local pour construire des logements LLTS couvrant les besoins de la population		Septembre 24 : Présentation de la démarche à l'architecte et au paysage conseil de la DEAL. Proposition DEAL / AOC non retenue d'actions de sensibilisation et de production d'un Guide de la construction de LLTS basé sur les textes existants, les retours d'expérience et une concertation des parties prenantes locales et nationales pour identifier quelques critères majeurs à tester dès la programmation 2026.	L'Armos fait part (COTECH du 12 décembre) d'une expérimentation de la SHLMR sur chantiers terminés, consistant à la tenue de réunions de briefing avec l'ensemble des acteurs de la construction pour l'amélioration du processus de chantier et d'opération. L'ordre des architectes propose également de raisonner par l'expérimentation sur chantier avec par exemple des opérations tests sur lesquelles des audits informels ou revues de projet pourraient être menés pour une amélioration continue des interventions. Ces revues ou audits pourraient être réalisés tout au long des phases études et travaux avec 2 à 3 RDV annuels. Cette proposition nécessite un pilotage par un maître d'ouvrage (bailleur) et l'accord de son maître d'œuvre, a minima. Les bailleurs seront sollicités dans ce sens pour expérimenter ce dispositif sur 2 ou 3 opérations.
15	Expérimentation du LLTS adapté pour la Réunion	25	Septembre 24 : Rédaction d'un projet de propositions et GT avec bailleurs sociaux pour ajuster les propositions. Octobre 2024 : transmission des propositions à la DGOM et la DHUP et réunions d'échanges sur le sujet. Novembre 2024 : échanges DGOM - SHLS sur les propositions locales.	Suite échanges DGOM / DEAL : Au regard des défaut d'équilibre du produit tel qu'expérimenté actuellement en Guyane et Mayotte, il faut trouver un autre et juste équilibre entre aides financières de l'Etat directes, indirectes par les aides à la personne, niveaux de loyer permettant à la fois l'équilibre financier pour les maîtres d'ouvrage et un reste à charge pour le locataire le plus réduit possible. Proposition DEAL pour premier trimestre 2025 : le retour d'expérience des dossiers de soutien dans le cadre du financement des opérations bloquées (mesure 12) peut contribuer à cibler un niveau de financement adéquate.
16	Réduire les délais d'opérations			Disposer d'un diagnostic précis des délais d'opération (suivi CERBTP ou observatoire des coûts et de l'activité) afin de dégager les freins et pistes d'optimisation. Un point précis sur les délais d'étude et de chantier sera réalisé avec la CERBTP à partir des données 2024 à jour en tout début d'année 2025.
17	Soutenir les programmes de formation des entrepreneurs locaux à la construction neuve et à la réhabilitation	50	Mise en place et diffusion du plan de soutien réalisé dans le cadre du PLOM 2. Le projet ECOUBAT (Ecole Ouverte Ultramarine du Bâtiment Tropical) en cours : initiative financée par la Caisse des dépôts et soutenue par l'Académie de La Réunion, le Campus des Métiers et des Qualifications Génie Civil et Eco Construction en Milieu Tropical, ainsi que le GIP-FCIP. ECOUBAT fait partie des 14 projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030. L'objectif principal d'ECOUBAT est d'anticiper et de répondre aux besoins en emplois et en compétences dans le secteur du bâtiment, en proposant des formations reconnues par des titres, certifications ou diplômes. Le projet vise à accélérer la mise en œuvre de formations initiales et continues, accessibles à divers profils, tels que les apprentis, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, libéraux ou entrepreneurs. Recrutement du chef de projet ECOUBAT en cours.	Avec un investissement total de plus de 9,7 millions d'euros de l'Etat, ECOUBAT devrait permettre la formation de plus de 1200 stagiaires dans la filière du bâtiment, contribuant ainsi au développement des compétences nécessaires pour les métiers d'avenir dans ce secteur. Recrutement de 5 eps : un chef de projet fin 2024 et au 1 ^{er} semestre 25 d'une équipe (assistant gestion projet, projet financier, développement et coordination pédagogique)
18	Pérenniser le groupe de travail interministériel sur les adaptations réglementaires	25	Trois réunions d'échange en 2024 dont 2 pour la préparation des mesures du PLOM 3. Le 7 octobre : identification de problématiques pour organisation du travail. Discussion en cours entre DHUP et DEAL sur les sujets « construction bois » / incendie, réglementation cyclonique et RTDOM performantielle. Participation des partenaires à ces échanges selon le besoin.	Deux réunions en novembre et décembre 2024 seront organisées sur : diagnostic performance énergétique DPE et sur la réglementation incendie. Réflexions à mener en lien avec celles de l'AQC (Association Qualité Construction) et le livre blanc de la construction durable, diffusé en 2024 lors des assises de la construction.
19	Pérenniser les financements forfaitaires des commissions locales de normalisation	25	Projet de convention de financement de la commission : accompagnement sur 1 an à 100 %, renouvellement à 50 % sur une année sous conditions.	Réunion d'avancement des travaux DTU à prévoir avant la fin de l'année 2024, pour la clôture de la convention précédente et mise à la signature de la nouvelle.
20	Marquage RUP pour les matériaux de construction	25	Etude FEDOM livrée. Contribution de la CERBTP en lien avec la FRBTP à l'étude Flash du CSTB pour identifier les familles de produits et les productions locales. Dialogue avec les autres CERC sur le dimensionnement de la cellule et sur les budgets prévisionnels. Cellules locales de la Réunion en mouvement pour la mise en place des essais et tests de conformité des matériaux. Investissements déjà réalisés. SIC Alvéole lauréat de l'appel à projet du MOM (accélération d'innovation du bâti tropical). Décret et arrêté ministériel en cours d'élaboration en parallèle de la validation au niveau européen de la dérogation (obtenue le 10 avril 2024).	Il est nécessaire de clarifier le planning de mise en œuvre sur l'ensemble des DOM et d'identifier les premiers travaux de la cellule locale, bien que cela soit compliqué sans un recrutement préalable.
21	Améliorer la chaîne de valeur de la construction		L'optimisation de la chaîne de valeur dans le secteur de la construction vise à clarifier les rôles et missions des différents acteurs sur un chantier, tout en adaptant les règles de rémunération. Proposition d'AQC d'intervenir sur cette mesure.	L'Association Qualité Construction (AQC) pourrait jouer un rôle clé en sensibilisant le secteur à travers des ateliers, brochures et autres supports par la création de supports pédagogiques, ainsi qu'élaboration de cahiers de clauses adaptés pour sécuriser les contrats et définir clairement les responsabilités de chaque intervenant.
22	Accompagner la mise en place de démarches innovantes		Cette mesure vise à soutenir et à encourager l'innovation dans le secteur du BTP à La Réunion en facilitant l'émergence de nouvelles pratiques, technologies et méthodes de travail.	Un des premiers pas dans cette démarche consiste à identifier et à recenser tous les contributeurs potentiels. Il est possible de débiter par un retour d'expérience sur l'utilisation des labels à La Réunion ; GIEP, construction dans les Hauts, Cerqual NF Habitat. Le représentant de l'ordre des architectes estime que l'enjeu de cette mesure réside sur la capacité à construire en dents creuses sur des petits fonciers de centre urbain, en s'adaptant au terrain et à l'environnement.
23	Développer les filières de recyclage et de réemploi dans le BTP à la Réunion	25	La filière REP se met en place, éco-organisme en charge de cette mise en œuvre. Conventioennement en cours avec l'EPCI pour la reprise des matériaux des particuliers et PRO dans les déchetteries. Développement des filières intégrées au plan d'actions de la CERBTP, financé par l'ADEME, la Région, la FRBTP, la SERR et la DEAL. Organisation de matinale, session d'informations pour les acteurs locaux. Participations actives observées des acteurs. 29 octobre : webinaire sur les matériaux de ré-emploi avec Elisabeth Gelot, experte/avocate droit environnement. Participants d'une cinquantaine de Moa/Moe...	Cartographie des actions du ré-emploi à venir, grâce au financement de l'OACB.

Moyenne : 625 / 27 %

nombre d'actions à 0	8	35%
à 25	9	39%
à 50	2	9%
à 75	4	17%
à 100		